

Dossier : la nouvelle équipe municipale



Vie associative
Monistrol animation



Vie économique
Les nouveaux commerces



**Fête du sport
et des arts**
Retour en images



L'éditorial du Maire

Monistroliennes, Monistroliens,

le 30 mars dernier, vous avez confié à une équipe nouvelle la gestion de Monistrol pour les six prochaines années. Je vous remercie au nom de toute l'équipe pour la confiance que vous nous avez accordée.

Ces deux premiers mois, nous avons tenu à échanger longuement avec nos services municipaux, à nous imprégner des dossiers en cours et à trouver des solutions aux besoins journaliers. Aujourd'hui, les adjoints(es) et les conseillers(ères) travaillent dans leur domaine respectif pour avancer au quotidien et pour se projeter dans l'avenir en étant force de proposition en commissions. Ceci devrait aboutir prochainement à un programme pluri-annuel d'investissement et d'entretien des voiries et bâtiments communaux, en accord avec nos possibilités financières.

Notre ville a été très animée pendant ces mois d'avril, mai et juin : la semaine du sport et des arts, la fête de la danse, l'exposition de véhicules, la fête patronale, la fête de la musique... Un grand merci à vous tous, aux bénévoles des associations pour leur motivation, aux services municipaux pour l'organisation.

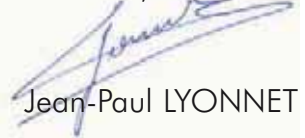
J'espère que chacun d'entre vous puisse y trouver le réconfort, un moment convivial et de détente, dans ces périodes difficiles pour bon nombre d'entre vous.

Le bulletin municipal "Monistro'Liens" restera pour ce mandat un des moyens de communication entre la municipalité et vous tous, avec le site internet et notre présence sur le terrain. Il paraîtra tous les deux mois, et verra la création de nouvelles rubriques, de reportages, de portraits...

Je vous souhaite un bon été, en vacances ou au travail, avec une pensée pour celles et ceux qui souffrent, de maladie ou de moments d'incertitude.



Le Maire,


Jean-Paul LYONNET

Vie municipale

Un nouveau conseil municipal s'est installé

Suite aux scrutins du mois de mars, Jean-Paul LYONNET a été élu Maire lors du conseil municipal du 4 avril dernier.

Voici les résultats complets des élections ainsi que la constitution du nouveau conseil municipal, avec les délégations de compétences des adjoints au Maire.



6486 électeurs inscrits

Scrutin du 23 mars 2014

Nombre de votants	4578
Suffrages exprimés	4417
"Une gauche citoyenne et solidaire" Renaud SAPEY	370
"Monistrol pour tous" Robert VALOUR	1721
"Monistrol avec vous" Jean-Paul LYONNET	1705
"Ensemble, autrement" Bernard BOYER	621

Scrutin du 30 mars 2014

Nombre de votants	4768
Suffrages exprimés	4598
"Monistrol pour tous" Robert VALOUR	2189
"Monistrol avec vous" Jean-Paul LYONNET	2409

Les adjoints au Maire

De gauche à droite et de haut en bas :

Béatrice LAURENT, première adjointe et

adjointe à la vie associative et au personnel,

Jean-Pierre GIRAUDON, adjoint à l'urbanisme, au foncier et aux relations aux territoires,

Elisabeth MAITRE, adjointe à la communication et à l'animation,

Laurent GOYO, adjoint aux affaires sociales,

Christelle MICHEL, adjointe à la vie scolaire et à la jeunesse,

Florian CHAPUIS, adjoint aux finances et à la sécurité,

Françoise DUMOND, adjointe à la vie sportive,

Cyril FAURE, adjoint à l'eau et à l'assainissement.



Chaque jour, une permanence est assurée en Mairie par le Maire ou l'un de ses adjoints. Le calendrier complet est consultable sur le site internet de la Mairie www.mairie-monistrol-sur-loire.fr ou directement à l'accueil.

Les conseillers municipaux délégués



De gauche à droite :

Anne-Marie BONNEFOY, déléguée aux aînés,

Pierre ÉTÉOCLE, délégué aux relations à l'enseignement secondaire et supérieur, au commerce et à l'artisanat,

Laurent CAPPY, délégué aux programmes d'investissements lourds,

Mathieu FREYSSENET, délégué à la culture.

Les conseillers municipaux



De gauche à droite et de haut en bas :

Régine DURAND,

Gilles LAURANSON,

président du SYMPAE, **Luc JAMON** vice-président de la communauté de communes, **Christine PETIOT**,

Fabienne GOUY,

Sandrine CHAUSSINAND,

Vincent DECROIX, **Sonia BENVENUTO**,

Marie-Claire JACOUD, **Calogero GIUNTA**, **Annie MANGIARACINA**,

Gérard MICHELON, **Robert VALOUR**,

Colette CHAMBONNET,

Yvan CHALAMET, **Valérie COLOMBET**.

Budget : ne pas dépenser l'argent dont Monistrol ne dispose pas

Elue le 30 mars 2014, l'une des premières missions de cette nouvelle majorité municipale a été d'élaborer le budget primitif (ou prévisionnel) de 2014, voté lors du conseil municipal du 30 avril dernier. Celui-ci se situe entre le début de ce mandat et la fin de celui de la précédente majorité. Il s'agit donc d'un budget de transition. S'il est possible d'agir sur l'investissement 2014, le budget de fonctionnement, quant à lui, traduit la politique menée par la précédente équipe.

Une baisse conséquente de l'épargne nette

Au niveau du fonctionnement, une baisse importante de l'épargne nette est prévue (810 000 euros en 2013 et 330 000 euros pour 2014).

Cette diminution s'explique notamment par :

- une baisse des dotations de l'Etat de 85 000 euros,
- une augmentation des charges de personnel de 200 000 euros (décision du gouvernement d'augmenter les salaires des agents les moins rémunérés, augmentation des cotisations sociales, évolution des carrières des agents...),
- une baisse de la taxe sur l'électricité de 90 000 euros (dûe à l'arriéré du même montant perçu en 2013).

L'épargne nette est une notion importante pour une commune. Elle représente la différence entre les recettes de fonctionnement (impôts locaux, dotations de l'Etat, produits des services en régie municipale et les dépenses de fonctionnement (charges courantes, charges de personnel...) déduction faite des remboursements des emprunts. C'est donc un indicateur de gestion de la commune.

Plus cette épargne est importante, plus la collectivité peut autofinancer ses investissements et moins elle a besoin de recourir à l'emprunt.



Perspective

Une prospective des finances de la commune pour les années 2015 à 2019 est à l'étude.

Ce travail d'analyse prévisionnel est d'autant plus nécessaire suite aux annonces du gouvernement de réduire de manière conséquente les dotations d'Etat (baisse qui pourrait atteindre 500 000 euros sur 2015-2016-2017 après 85 000 euros pour 2014). Si cette décision se concrétise, cela revient à obliger les collectivités territoriales à baisser leurs dépenses (à la fois sur l'investissement et sur le fonctionnement).

Or, l'investissement doit être maintenu à un certain niveau car cela permet de soutenir les entreprises, notamment locales, génératrices d'emplois. Des solutions au niveau du fonctionnement devront être trouvées pour conserver une épargne nette suffisante. D'ici la fin de l'année, ce travail de prospective sera présenté.

4

Monistrol possède de nombreux atouts. Monistrol est une ville très attractive. Monistrol trouvera des solutions pour surmonter ces contraintes budgétaires imposées par l'Etat.

Au niveau de l'investissement, les programmes nouveaux seront calibrés pour un montant d'1,5 millions d'euros tenant compte :

- de la baisse prévisionnelle de l'épargne nette,
- des restes à réaliser du budget de 2013 de 682 000 euros (236 000 euros pour l'extension du cimetière, 116 000 euros pour les aménagements du parc du Château, 103 000 euros pour l'aménagement de la place de Vaux ou 86 000 euros pour le réaménagement de l'ex-usine Clémenson...),
- de la **volonté de la nouvelle municipalité de ne pas alourdir l'endettement** de la commune et **de ne pas augmenter les taux d'impositions** des taxes foncières et d'habitations. Parmi les nouveaux programmes d'investissements pour 2014 :

- des travaux pour la dépollution et la démolition de l'usine Limouzin (contrepartie obligatoire de la vente à l'OPAC),
- l'acquisition de la "maison Déléage" jouxtant la Mairie (expropriation lancée par la précédente majorité),
- une augmentation nécessaire de 100 000 euros du budget consacré à l'entretien des voiries (350 000 euros en 2014)...

L'investissement total pour 2014 représenterait un montant de 2,4 millions d'euros auquel il faut ajouter 500 000 euros d'investissement pour l'eau et 680 000 euros d'investissement pour l'assainissement (notamment le raccordement de la Rivoire à la station de Foletier).

Monistrol continue donc d'investir de manière importante mais aussi en adéquation avec ses moyens.

Très clairement, la nouvelle municipalité ne dépensera pas l'argent qu'elle n'a pas.

Vie économique

Les nouveaux commerces

Mise en place il y a quelques années, la rubrique renaît. Elle sera consacrée à la présentation des nouveaux commerçants et artisans de la commune, ainsi qu'aux changements de propriétaires. Ce premier numéro est l'occasion d'en rencontrer quelques-uns. C'est aussi, pour les professionnels que la rubrique concernera, l'opportunité de se faire connaître auprès des services municipaux afin de demander à pouvoir y figurer.

Cette rubrique a pour but de mettre en lumière celles et ceux qui s'investissent pour que la vie économique monistrolienne vive et soit porteuse de projets.

Pour tous renseignements : Emeline VALLA service COMMUNICATION au 04 71 75 61 33 ou emeline.valla@monistrol.fr



Une autre histoire

Yvette GUÉRIN a repris la boutique de prêt-à-porter, accessoires et bijoux en avril.

Situé au 10, place de la Fontaine, le magasin est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h, avec journée continue le samedi.

04 71 59 11 54.

Taxis Raphaël

Raphaël BONNET propose un service de taxi avec prise en charge à domicile et ce, pour toutes distances.

Il effectue les transports privés (aéroport, gare, discothèque...), mais aussi ceux à l'hôpital, en maison de repos ou visites chez le kinésithérapeute.

Joignable 7 jours sur 7, il dispose d'un véhicule 7 places.

04 71 75 48 66 / 06 33 21 66 87.



Satibat

Depuis le mois de mars, Pierre DIXMERIAS a repris la société Satibat Chape à la zone industrielle de la Borie. L'entreprise effectue des chapes liquides, de ravaillage, des dallages de terrasses et du béton désactivé.

06 07 69 42 60.



Chic et Choc

Une nouvelle enseigne a vu le jour sur la zone des Moletons. Ouverte au début du mois de juin, la boutique propose du prêt-à-porter féminin et masculin, ainsi que bijoux et accessoires.

Elle est ouverte le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 10h à 19h.

09 82 58 33 99.

Vie associative

Zoom sur Monistrol Animation

Monistrol Animation est née de la division de l'office de tourisme et du syndicat d'initiative, lui-même créé en 1965. C'est en l'an 2000 que le comité des fêtes, afin de faire peau neuve, est devenu Monistrol Animation, association présidée par Julien DUPLAIN. Son but est de participer à l'animation de la commune en organisant différents types de manifestations, en collaboration avec la municipalité :

- le réveillon de la Saint Sylvestre,
- les châtaignes et vin chaud du nouvel an,
- la biennale démonstration de véhicules / salon du modélisme,
- les festivités du 14 juillet,
- la brocante d'automne,
- la soirée de la mode et de l'élégance,
- le goûter et spectacle de Noël.

D'autres associations travaillent également avec Monistrol Animation pour certaines manifestations, ou bien pour leur aide en moyen humain.

Un parc de matériel (chapiteaux, parquet, podium, tables, bancs, vaisselles, sono) peut être mis à disposition des associations et des particuliers, moyennant



Le bureau de Monistrol Animation avec, de gauche à droite : Tiffany Peyrard, Robert Faure, Mireille Duplain, Julien Duplain président, Angelo Vento, Martine Lauranson, Guy Robert.

une petite participation financière.

Monistrol Animation a désormais son bureau au Donjon, rue Jeanne d'Arc et son dépôt de matériel à la Paumellerie (ex-usine Clémenson). Des permanences sont organisées au Donjon les mardis de 18h à 19h et les vendredis de 17h à 19h.

L'association vient de lancer son site internet qui présente ses activités et de multiples photos de leurs animations.

Contact : téléphone / répondeur : 04 71 61 63 57.

Email : monistrol-animation@orange.fr

Site internet : www.monistrol-animation.fr

Retour en images sur l'exposition de véhicules



Retour en image sur la fête du sport et des arts

Organisée par l'OMS et le RACHEL, elle a permis aux enfants, aux adolescents et aux adultes de découvrir près d'une cinquantaine d'activités culturelles ou sportives.

Cette "vitrine" associative permet ainsi à chacun de tester une activité à laquelle il est ensuite possible de s'inscrire lors du forum des associations du 6 septembre prochain.



Etat civil

Les naissances

Le 9 mars de Lucas FAYOLLE, le Puits des Souchonnes.

Le 14 mars de Evan et Liam CHANTEGRAILLE, Pierre Blanche.

Le 21 mars de Maël BROUSSARD RAVEL, chemin des Embessets.

Le 22 mars de Louna ROUSSET, route des Villages.

Le 30 mars de Nolan SOUCHON, la Champravie.

Le 30 mars de Dylan BOUDOT, Pont de Lignon.

Le 1er avril de Titouan FOURNIER, rue de Chabron.

Le 2 avril de Enis TILOUCHE, les Ages.

Le 5 avril de Kilyan SELMA, rue du Coutelier.

Le 6 avril de Naëlle MATHIEU, avenue de la Libération.

Le 8 avril de Emma GERPHAGNON, avenue Charles de Gaulle.

Le 9 avril de Lilou et Léa FOGERON, rue du Moulin à Vent.

Le 11 avril de Nathan MOULIN, lotissement de la Souchonne.

Le 17 avril de Ethan VEIL, place de la Victoire.

Le 17 avril de Nora CHALLET, Pierre Blanche.

Le 11 mai de Charly BERNON, route de Cheucle.

Le 16 mai de Baptiste BANCEL SARTRE, avenue de la Gare.

Les mariages

Le 1er mars de Dominique ROMEYER et Frédéric CHOUVELON, rue du Piat.

Le 26 avril de Séverine BRUN et Sébastien VELLA, Paulin.

Le 2 mai de Amélie ROHART et Christophe FAURE, route des Villages.

Le 3 mai de Zehra DANISMAN et Kadir KAYA, avenue de la Libération.

Le 9 mai de Gülsah KOCAOGLU et Necip AKTAS, rue de Charbonnel.

Le 24 mai de Claire VALOUR et Jean-Baptiste CHAPARD, rue du Coutelier.

Les décès

Le 22 février de Emma MOUNIER, rue du Stade.

Le 26 février de René DÉLÉAGE, av. de la Libération.

Le 12 mars de Christian MIRAMAND, le Cordu.

Le 14 mars de Blanche DUCHAMP, le Pinet.

Le 18 mars de Monique CHAUMARAT, Antonianes.

Le 25 mars de Christiane MARION, rue du Pinet.

Le 27 mars de Marcel SAUMET, quartier de Brunelles.

Le 1er avril de Roger DESGRAND, Paulin.

Le 1er mai de Christian OLIVIER, place du Monteil.

Le 11 mai de Pierre MASSARD, av. du 11 Novembre.

Le 20 mai de Emma PLOTON, Cazeneuve.

Le 21 mai de Michel ROCHER, lot. le Garay.

Le 22 mai de Géraldine LIOGIER, avenue de la Gare.

Le 24 mai de Roger LICHERON, rue du Keronnier.

L'agenda

L'expo d'été de la Société d'Histoire sera cette année sur le thème du religieux. Textes, objets, dessins, photographies anciennes et cartes postales... illustreront un riche panorama d'un Monistrol marqué par la religion. De quoi satisfaire la curiosité des visiteurs et la fierté des Monistroliens, qu'ils soient ou non sensibles au religieux.

A noter en juillet

Vendredi 4 : **Challenge de pétanque** Dany Lauranson, avec l'USM Foot, 18h sur le stabilisé du Monteil.

Vend 4, sam 5 et dim 6 : **Festival de théâtre** "Monistrol sur scène", avec la MJC : différents genres de théâtre en intérieur comme dans la rue, pour petits et grands. Programme sur www.monistrol-sur-scene.com/. le festival "à chacun son théâtre".

Samedi 5 : **Gala** de l'association Accord Parfait, 19h à la Capitelle.

Grande journée jeu, accrobranche, structures gonflables, ludothèque, avec les commerçants de la zone du Pêcher et des Moletons, de 9h30 à 18h30.

Challenge de foot Jean-Michel Vaillant, avec l'USM Foot, 17h terrain honneur.

Du 7 juillet au 21 sept : **Exposition d'été** de la Société d'Histoire "Monastériolum" au Château.

Dimanche 13 : **Festivités du 14 juillet** : repas dès 19h à la Capitelle, feu d'artifice à 22h30 et bal animé par "Borsalino", disco/musette, avec Monistrol Animation.

Lundi 14 : **Défilé du 14 juillet**, départ à 11h place de la Paix.

Dimanche 20 : **Vide grenier** en centre ville avec les commerçants, en journée.

Vendredi 25 : **Fête** de l'accueil de loisirs de Beauvoir avec repas paëlla, 19h à la Capitelle.

Sam 26 et dim 27 : **Braderie** de fin de soldes des commerçants du centre ville, le 26 de 8h à 20h et le 27 de 8h à 13h.

A noter... en juin

Samedi 28 juin : portes ouvertes des jardins de Cocagne, de 14h à 17h30 au Bruchet.